

Casseneuil, le 16 janvier 2021

A l'attention des parents d'élèves,

Chers parents,

Suite aux annonces gouvernementales du 14 janvier, nous devons vous apporter des précisions importantes qui permettront de poursuivre l'accueil de vos enfants à l'école St Pierre dans les meilleures conditions possibles.

Voici les points à retenir :

- **Le protocole renforcé depuis le 2 novembre dernier reste en vigueur sur l'ensemble des mesures que nous appliquons déjà:** *respect de la distanciation physique, application des gestes barrières, port du masque obligatoire pour tous, dès 6 ans ; hygiène des mains, nettoyage et aération des locaux régulièrement, limitation du brassage des groupes d'élèves (en intérieur comme en extérieur avec la délimitation de zones de jeux).*

- **L'instauration d'un couvre-feu, dès 18h, sur tout le territoire, à compter du samedi 16 janvier.**

Pour l'école, cela n'entraînera aucune modification des horaires scolaires et périscolaires. **L'étude fonctionnera toujours jusqu'à 18h ainsi que la garderie du soir jusqu'à 18h30**, pour les parents dans l'impossibilité de venir chercher les enfants plus tôt pour des raisons professionnelles.

Dans ce cas, ils devront alors se munir du **justificatif de déplacement scolaire durant les horaires de couvre-feu**. Ce justificatif en pièce jointe sera dûment complété par les parents.

Vous trouverez également ci-joint une **attestation de déplacement dérogatoire** pour tous les déplacements durant le couvre-feu.

- **La cantine scolaire :**

Depuis le mois de septembre 2020, nous avons mis en place une organisation qui permet de répondre aux contraintes sanitaires et aux directives du 14 janvier.

Les élèves mangent par groupe classe sur 3 réfectoires en respectant la distanciation entre chaque groupe. Ils déjeunent à la même place tous les jours de la semaine.

- **Les activités physiques et sportives :**

Elles seront suspendues dans les lieux clos jusqu'à nouvel ordre et pourront se poursuivre en extérieur. Cette mesure ne concerne pas les activités de motricité en maternelle.

- **Les transports scolaires :**

Ils sont maintenus aux horaires habituels en respectant le protocole initial en vigueur.

Quelques rappels importants :

Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel. Ils s'engagent à ne pas mettre leurs enfants à l'école, en cas de fièvre (38 °C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille.

De même, si l'enfant est identifié comme cas contact, ce dernier doit rester au domicile. C'est le médecin ou l'ARS qui décidera de l'opportunité d'un dépistage.

Dans tous les cas, l'élève ne peut revenir à l'école qu'après une période de 7 à 14 jours, selon avis médical ou résultat négatif du test.

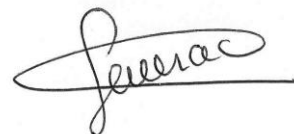
Les personnels doivent s'appliquer les mêmes règles.

Chers parents, sachez que nous serons amenés, selon l'évolution de l'épidémie et des directives ministérielles, à réajuster l'organisation de l'établissement.

Je vous remercie de votre confiance, de votre compréhension et vous prie de croire en mon entier dévouement ainsi que celui de mon équipe.

O.SEVERAC

Chef d'établissement -1^{er} degré



Rue du vieux pont – 47440 – Casseneuil

Tél : 05 24 32 30 10

e-mail : directionecole@stpierre47.fr

BLOG : <http://ecolestpierre.over-blog.com>